
données disponibles pour parler d'un renversement de tendance.

Le recours à divers indicateurs socioéconomiques permet le constat d'une diminution des écarts entre le Québec rural et urbain. Pour les auteurs, c'est là un signe non équivoque d'une transformation profonde de notre ruralité. Mis à part quelque 150 villages menacés de disparition à moyen terme (on utilise ici le terme « dévitalisé »), les milieux ruraux ne sont pas des territoires marqués au fer rouge du sous-emploi et dépendants des transferts sociaux. La mobilité des travailleurs permet de compenser les aléas de la conjoncture internationale qui affectent les secteurs d'activité traditionnels. Mais, pour vivre avec son temps l'innovation devient un impératif. Oui : « Innove ou crève! » serait-on tenté de dire.

Ici, l'optimisme des auteurs s'affiche sans équivoque : « Les ruraux sont une « classe créative » capable de mettre en valeur leur environnement naturel, de gérer leur développement économique et d'aménager leur organisation sociale : la ruralité est ainsi un véritable laboratoire qui participe à la construction de la société québécoise. » L'innovation se rapporte ici à une agriculture renouvelée. Oui, il se fait plus que du lait, du porc et du maïs au Québec. On se trouve en présence d'une production davantage en harmonie avec son territoire et sa population. Ne redécouvre-t-on pas les marchés locaux avec une diversité toujours grandissante de produits du terroir totalement inexistants il y a à peine 20 ans? La forêt ne fait pas exception alors qu'une certaine multifonctionnalité donne lieu à de nouveaux usages. On parle ainsi de la mise

Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT), *Dynamique et développement durable des territoires*, Paris, La documentation française, 2009, 201 p.

En ouvrant au hasard une page de cet ouvrage, le lien avec le précédent se fait très aisément. À défaut de photos, le lecteur se voit offrir à presque toutes les pages de très beaux graphiques ou des tableaux donnant un aperçu des tendances identifiées, en milieu rural et urbain,

en valeur de produits forestiers non ligneux. Et comment pourrait-on se permettre d'oublier la culture? Le foisonnement d'écomusées et autres centres d'interprétation qui ont surgi depuis les années 1990 se veut une démonstration supplémentaire de la vitalité de nos milieux ruraux. Elle est loin derrière nous cette Gaspésie où encore, il y a à peine 20 ans, une fois le rocher Percé contourné et l'île Bonaventure visitée, le touriste n'avait d'autre option que de prendre la route du retour. L'apport significatif des néoruraux à la vie culturelle des milieux ruraux est ici souligné.

Avant de conclure, les auteurs portent leur regard vers l'avenir. À leurs yeux, la nouvelle ruralité telle que décrite résulte de l'émergence de nouvelles campagnes qui, loin d'être des survivances du passé, doivent être vues comme une continuelle construction de la part des ruraux et des urbains qui se joignent à eux. J'écris ces lignes au moment où une délégation chinoise parcourt le Québec rural eu quête de terres à vendre. Oui, des Chinois pourraient en devenir propriétaires comme on le voit à travers l'Afrique afin de nourrir non pas les populations locales mais leur propre population. Les Québécois n'ont rien contre les gens de l'Empire du Milieu, dont ils consomment les produits tous les jours et affectionnent leur cuisine mais, comme le disait un chef innu à son fils : la terre ne se vend pas (du moins pas à des étrangers). De nombreux mémoires présentés à la commission Pronovost sur l'avenir de l'agro-alimentaire québécois demandaient plus de flexibilité dans l'application de la loi de la protection des sols agricoles... Faudrait-il, au contraire, lui donner des dents?

essentiellement pour la France mais parfois pour l'ensemble de l'Union européenne. Les comparaisons avec la réalité québécoise sont possibles d'où l'intérêt de ce document.

Après être devenue en 2004 la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, voilà que la DATAR retrouve son sigle en devenant cette fois la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale. Une de ses dernières publications sous le sigle de

DIACT aura été ce rapport de l'Observatoire des territoires qui présente un panorama complet des dynamiques et des disparités géographiques de l'Hexagone. Une panoplie de questions sur la page de garde donne une idée du contenu : comment expliquer les trajectoires différenciées des régions? Quels atouts permettent des stratégies d'innovation et de développement local durable? Comment se présentent les liens entre les grandes villes et celles de moindre importance?

Alors qu'avec la recension qui précède il est question de l'évolution de nos campagnes, ici, dans une section sur le renforcement des espaces urbains et sur la diversification des espaces ruraux, on se réfère aux « nouvelles campagnes ». Il s'agit de cantons ruraux à économie touristique ou à attractivité touristique résidentielle. On les retrouve en grande partie dans le Sud-Est, le long de la côte Atlantique et le long de la frontière franco-espagnole ainsi qu'en Corse. Une autre similitude avec l'ouvrage précédent se rapporte à l'attachement des citoyens envers leur milieu qu'il soit rural ou urbain. En effet, 91 % des interrogés ont répondu « oui tout à fait » ou « oui plutôt » à la question : « Votre quartier ou votre village est-il agréable à vivre? » On peut lire que les habitants des zones périurbaines, des pôles ruraux et du rural isolé sont unanimes quant à l'appréciation de leur cadre de vie. Mais, comme des ruraux québécois pourraient sûrement s'en plaindre, ici on estime se trouver « loin de tout » en déplorant un manque d'équipements tels les commerces, les activités pour les jeunes et surtout les insuffisances en matière de transport en commun. Pour répondre à cet inconvénient de l'éloignement, les Français, eux aussi, recourent à la mobilité. On peut lire que la périurbanisation du territoire français amplifie les déplacements domicile-travail tant en distance kilométrique qu'en temps de trajet. Les gens les plus mobiles seraient effectivement ceux des couronnes périurbaines.

L'innovation en milieu rural constitue une autre similitude avec ce que l'on observe au Québec. On fait allusion au courant de la « géographie de

l'innovation » en relation avec le caractère localisé d'externalités de connaissance. Toutes les régions ne bénéficient bien sûr pas d'un effet de taille qui permet de développer de façon significative des activités productrices de connaissance. C'est le cas de la Franche-Comté et de l'Auvergne moins dynamiques à ce chapitre que la Bretagne et l'Alsace et qui se situent bien loin des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Nous terminons ce trop bref survol comparatif par un thème incontournable soit celui de l'attractivité et la compétitivité territoriale. Le rapport fait allusion à l'émergence durant les années 1970 à la notion de compétitivité des pays sur les marchés internationaux. Ainsi, les dimensions stratégiques de la compétitivité jusqu'alors prises en considération à l'échelon des entreprises trouvèrent une application au niveau des nations. Le temps d'en faire autant avec les territoires n'a pas tardé. Quant à l'attractivité, elle se rattache à l'importance croissante de la mobilité des capitaux et des talents. Pour les territoires la question se pose : comment attirer les capitaux et les travailleurs hautement qualifiés? En fait l'attractivité est fonction de l'accessibilité aux différents marchés, l'existence d'infrastructures, le nombre de firmes en présence (les fameux effets d'agglomération), la disponibilité de sites fonciers, la présence de centres de recherche, les conditions d'accueil que facilitent des organismes d'appui à l'entreprise et la qualité de vie.

Longtemps le Midi, avec son soleil et la Méditerranée, a été plus attractif que le nord, pays des charbonnages, de la brique et de la pluie pour ne pas parler des Tchits (!). Les choses ont bien évolué ces 20 dernières années et Lille n'a guère à envier à une ville, pourtant ô combien agréable et dynamique, comme Montpellier. La proximité du centre de l'Europe n'est pas étrangère à cette évolution en plus de facteurs internes (dynamisme des forces vives). De toute évidence, de ce côté-ci de l'Atlantique, le jour n'est peut-être pas loin où Québec, à son tour, n'aura rien à envier à Montréal. Souhaitons-le.